

Communiqué de presse – vendredi 27 janvier 2006

ITER en Provence : le débat public continue

Le débat public sur ITER a été ouvert le 16 janvier et présenté lors d'une conférence de presse le 20 janvier à l'Agora des sciences de Marseille.

La première réunion du débat public sur ITER s'est déroulée hier soir à l'Université Paul Cézanne d'Aix en Provence, en présence notamment de MM. Kaname Ikeda, directeur général de l'organisation internationale ITER, François d'Aubert, ambassadeur, haut représentant français du projet ITER, Bernard Bigot, haut commissaire à l'énergie atomique, Didier Gambier, chef d'unité DG Recherche – Direction J « Energie développement conjoint de la fusion » à la Commission européenne, de représentants de la direction du CEA Cadarache et des services de l'Etat.

Plusieurs dizaines de manifestants se sont emparé de la tribune avant même l'ouverture de la séance. Cette première réunion publique n'a donc pu se dérouler dans des conditions convenables garantissant la liberté d'expression de chacun. Constatant cette situation de blocage, Patrick Legrand, président de la Commission particulière ITER, a été contraint de lever la séance au bout d'une demi-heure d'explications et de tentatives de retour au calme. M. Ahmed Charai, doyen de la faculté des sciences et techniques, a alors demandé l'évacuation de l'amphithéâtre.

Le public n'a pu prendre la parole si ce n'est pour regretter l'absence de débat ; néanmoins certains participants ont rédigé des questions et contributions écrites qui sont accessibles en ligne sur le site internet www.debatpublic-iter.org

Déni de démocratie

La CPDP déplore le comportement de ceux qui interdisent physiquement la conduite d'un débat public parce qu'ils confisquent les moyens de s'informer, de découvrir les positions divergentes et de confronter les arguments. Une telle attitude est un déni de démocratie : être contre un projet est acceptable, être contre le débat public est antidémocratique.

Le débat garantit à chaque citoyen la possibilité de se renseigner et de s'exprimer en présentant ses arguments. Ainsi, suivant le principe d'équivalence du débat public, quiconque, quelle que soit sa position par rapport au projet ITER, peut exposer son point de vue. La CPDP continuera, pour sa part, de veiller au respect de ce principe.

Rendez-vous à Manosque le jeudi 2 février à 18 heures au Centre Regain de Sainte Tulle – Salle Le foyer – Les portes de Haute Provence – Route de Marseille.

CPDP ITER

42 rue Montgrand – 13006 Marseille

04 96 11 42 70 – contact@debatpublic-iter.org